

**BILAN DES FORMATIONS « ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ :
SOUTIEN ET MÉTHODES »**

10-11-14 Février et 23 Mars 2011 : Argentan, Saint-Lô, Caen.

Ce document est un bilan des travaux et réflexions menés lors des journées de formation en 2011.

- I) L'accompagnement personnalisé en question
- II) Quelles démarches pour mettre en œuvre l'accompagnement personnalisé
- III) Quelques exemples d'ateliers d'accompagnement personnalisé
- IV) Quelques documents complémentaires

I) L'accompagnement personnalisé en question :

1) Dans le cadre officiel

Les principes de l'accompagnement personnalisé sont rappelés dans la circulaire CRLR : 520-1 n°2010-013 du 29/01/2010 (BO spécial n°1 du 4 février 2010).

Circulaire BO du 04/02/2010

Voici 3 extraits permettant d'introduire les travaux proposés lors des formations :

- « L'accompagnement personnalisé est un temps d'enseignement intégré à l'horaire de l'élève qui s'organise autour de trois activités principales : le soutien, l'approfondissement et l'aide à l'orientation. Distinct du face à face disciplinaire, il s'adresse à tous les élèves tout au long de leur scolarité au lycée. »
- « Dans tous les cas, la liberté d'initiative et d'organisation reconnue aux équipes pédagogiques doit leur permettre de répondre de manière très diversifiée aux besoins de chaque élève avec toutes la souplesse nécessaire. »
- « L'accompagnement personnalisé en classe de seconde permet avant tout à l'élève de se doter de méthodes pour tirer profit de ses études et construire un projet personnel. »

2) Dans le cadre des journées de formation

Une réflexion était proposée autour de la question suivante : « d'après vous à quoi devrait servir l'AP, qu'est ce qu'il ne devrait pas être ? »

Les différentes contributions ont été synthétisées dans le tableau suivant :

| L'ACCOMPAGNEMENT PERSONNALISÉ | |
|---|---|
| CELA DEVRAIT ÊTRE | CELA NE DEVRAIT PAS ÊTRE |
| <ul style="list-style-type: none"> • De la méthodologie et du soutien et de l'approfondissement. • Organisé à partir d'entretiens individuels et du livret de compétences. • Organisé à partir d'un diagnostic des besoins des élèves tout au long de l'année : constitution de groupes de besoins. • Guidé par les élèves vers un objectif préalablement défini par le professeur. • Mis en place par une équipe pédagogique motivée et concertée • Associé à un livret de suivi (type carnet de bord) pour l'élève / le professeur / l'équipe éducative. • Un dispositif lisible pour les élèves et les familles. • Une évolution dans nos pratiques, associée à un changement de posture de l'élève et du professeur : une occasion d'innover. • Centré sur des compétences transversales. • En classe de seconde, le début d'un projet mené sur trois ans. • L'occasion pour les élèves de prendre conscience de leurs difficultés et de les expliciter : un moyen de permettre à l'élève de faire un travail sur soi. • Un moment où le groupe devient ressource. • Un enrichissement pour les élèves. • Un moyen pour l'élève d'acquérir de l'autonomie. • Une aide à la construction d'un projet d'orientation. • Ouvert sur un apport et un réinvestissement disciplinaire. | <ul style="list-style-type: none"> • Du module ou de l'aide individualisée. • Un cours disciplinaire. • Une variable d'ajustement dans les emplois du temps. • Une heure pour faire des évaluations. • Un groupe classe ou une classe divisée en deux groupes égaux. • Un contenu et une démarche imposés. • Un pêle-mêle d'activités juxtaposées, juste ébauchées et ponctuelles. • Uniquement du soutien / uniquement de l'approfondissement. • Une stigmatisation des élèves en difficulté. • Vécu comme une sanction ou une contrainte. • Le lieu d'une évaluation chiffrée. • Un surentraînement pour certains élèves. |

II) Quelles démarches pour mettre en oeuvre l'accompagnement personnalisé :

Trois étapes semblent guider la mise en œuvre de l'accompagnement personnalisé :

1) DIAGNOSTIQUER

Identifier les compétences à cibler par exemple en faisant référence au Livret Personnel de Compétences illustrant le Socle Commun de Connaissances et de Compétences (S3C).

Documents consultables :

- Le socle commun et son évaluation.

[Le Socle Commun de Connaissances et de Compétences](#)

[Des outils pour évaluer les compétences du socle](#)

[Les grilles de références pour aider à l'évaluation du socle commun](#)

- Le livret personnel de compétences.

[Livret personnel de compétences](#)

[Modèle national du livret personnel de compétences](#)

[Présentation du livret personnel de compétences](#)

2) CONSTRUIRE UN PROJET TENANT COMPTE DE CES COMPETENCES.

Voir annexe n°1.

3) METTRE EN ŒUVRE : ACCOMPAGNER L'ELEVE.

III) Quelques exemples d'ateliers d'accompagnement personnalisé :

Au cours de ces journées de formation, divers ateliers d'accompagnement personnalisé (effectivement mis en œuvre en 2010-2011 dans les établissements) ont été proposés aux stagiaires et ont servi de support aux travaux collectifs. La synthèse des différentes productions, qui ont été rapportées, figure sur les annexes présentant les ateliers correspondants.

Pour ces ateliers, sept compétences ont été identifiées :

- Communiquer à l'oral et à l'écrit
- Pratiquer une démarche d'investigation
- Mobiliser des ressources pour réaliser des tâches complexes
- Savoir travailler dans un environnement numérique
- S'informer et se documenter
- Construire un projet de formation
- Développer son autonomie, son sens de l'initiative et de la responsabilité

Les ateliers ont été proposés dans le but de mobiliser ces compétences de manière disciplinaire, pluridisciplinaire, transdisciplinaire.

Annexe n°2 : Mieux communiquer à l'oral pour mieux être entendu et compris.

Annexe n°3 : Première initiation à la composition.

Annexe n°4 : Argumenter en sciences : organiser une réponse.

Annexe n°5 : Mise en œuvre concrète du développement durable, l'exemple d'un composteur.

Annexe n°6 : Débattre sur la validité des informations circulant sur internet.

Annexe n°7 : Améliorer son expression écrite, s'entraîner à l'écriture d'invention.

Annexe n°8 : Apprendre à apprendre.

Annexe n°9 : Construire des émissions radiophoniques.

IV) Quelques documents complémentaires :

1) Documents proposés par d'autres académies :

Les fiches de l'accompagnement personnalisé (académie de Créteil)

Eduscol: les ressources pour l'accompagnement personnalisé.

2) Les travaux de M. Guy Sonnois qui est intervenu lors de la dernière demi-journée de formation :

Académie de Rouen : conférence « Quel accompagnement du travail des lycéens ? » - Journée interacadémique du 21 janvier 2010.

Le blog de M. Guy Sonnois

L'ouvrage de M. Sonnois : *Accompagner le travail des adolescents avec la pédagogie des gestes mentaux.* (G. Sonnois, *Chronique Sociale*, 2009)

3) Une réflexion proposée par Chantal Blanchard, Professeur, formatrice Action « Réussir en seconde » mai 2010. Académie de Rouen;

Académie Rouen 2010: Réussir en seconde